



## **PROJET DE RECONSTITUTION DES FONCTIONNALITES FERROVIAIRES DU CANET**

**LES ENGAGEMENTS DES MAITRES D'OUVRAGE EN REponse AUX DEMANDES DE  
PRECISIONS ET/OU RECOMMANDATIONS DU GARANT**

**Juillet 2023**

**LES ENGAGEMENTS DES MAÎTRES D'OUVRAGE EN REPONSE AUX DEMANDES DE PRECISIONS ET/OU RECOMMANDATIONS DU GARANT**

A l'issue de la concertation, les maîtres d'ouvrage se sont engagés à répondre, pour l'enquête publique, aux attentes exprimées et aux questionnements n'ayant pas obtenu de réponse lors de celle-ci.

Demande de précisions et recommandations en date du 20/01/2023	Réponse des maîtres d'ouvrage à l'issue de la concertation	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris
<b>1 / Apport de précisions sur les éléments de surcoûts liés aux opérations de découpage des trains longs à l'extérieur de Marseille et à l'acheminement vers le terminal Mourepiane via le faisceau d'Arenc de trains courts</b>	Pour appuyer les éléments d'argumentation apportés durant la concertation, les maîtres d'ouvrages caractériseront au moins un tel scénario d'exploitation, puis commanderont des analyses comparatives de coûts théoriques à des bureaux d'études.	Voir la note « <b>Description des solutions de substitution raisonnables examinées par le maître d'ouvrage et raisons du choix proposé</b> »
<b>2 / Présentation des données issues de l'analyse comparative et multicritère des trois sites hors Marseille susceptibles d'accueillir un chantier ferroviaire</b>	De manière plus détaillée que durant la concertation, les Maîtres d'ouvrage présenteront l'analyse comparative des autres sites envisagés pour la reconstitution des fonctionnalités du Canet.	
<b>3 / Quantification des impacts d'un report de l'activité sur Clésud notamment en matière de décarbonation</b>	Les maîtres d'ouvrages commanderont les études de coûts carbone pour ce scénario à des bureaux d'études et apporteront ces éléments pour l'enquête publique et sur le site de la concertation.	
<b>4 / Réalisation d'un tableau d'analyse comparative des alternatives proposées en concertation préalable</b>	Les Maîtres d'ouvrage présenteront une analyse comparative multi critères des alternatives proposées dans la concertation.	
<b>5/ Présentation des modalités relatives à la prise de décision pour l'inscription prioritaire des aménagements du faisceau d'Arenc et échancier</b>	Les Maîtres d'ouvrages solliciteront les Partenaires financiers potentiels de ces fonctionnalités pour définir ces modalités.	Voir la note « <b>Modalités relatives à la prise de décision pour l'inscription prioritaire des aménagements du faisceau d'Arenc et échancier</b> »
<b>6/ Mesures prises pour accompagner le report modal de la route vers le rail</b>	Les maîtres d'ouvrages présenteront les mesures engagées par les 2 établissements publics chacun sur son périmètre pour accompagner et favoriser le report modal de la	Voir la note « <b>Les mesures pour accompagner le développement du fret et en particulier le report modal de la route vers le rail</b> »

LES ENGAGEMENTS DES MAITRES D'OUVRAGE EN REPONSE AUX DEMANDES DE PRECISIONS ET/OU RECOMMANDATIONS DU GARANT

	route vers le fer. Les services de l'Etat et des collectivités locales seront également sollicités pour décrire leur politique et leurs mesures.	
<b>7/ Mesures prises pour encourager la décarbonation des activités ainsi que l'innovation technologique et modalités concrètes de mise en application sur le territoire portuaire et le raccordement</b>	Les maitres d'ouvrages présenteront les mesures engagées pour encourager la décarbonation de leurs activités.	Voir la note « <a href="#">Actions en faveur de la décarbonation de l'activité ferroviaire au sein du GPMM</a> »
<b>8/ Modalités d'approfondissement de l'étude d'impact autour de l'école Saint-Louis Consolat</b>	Les maîtres d'ouvrages détailleront les études acoustiques et vibratoires et commanderont une étude de diffusion des pollutions au débouché du tunnel à proximité de l'école Saint Louis Consolat pour objectiver les niveaux de pollution induit par le projet sur ce site sensible.	Voir la note « <a href="#">Modalités d'approfondissement de l'étude d'impact autour de l'école Saint-Louis Consolat</a> »
<b>9/ Informations sur les montants et parts de financements, les investissements publics/privés et la rentabilité économique du projet</b>	Les maîtres d'ouvrages informeront le public sur la répartition des coûts entre public et privé et sur la rentabilité du projet. Cette étude socio-économique sera introduite dans le dossier d'enquête publique.	Voir la note « <a href="#">Le coût d'investissement et le financement du projet</a> »
<b>10/ Précisions sur le choix de l'opérateur, la procédure contractuelle retenue, les clauses de marché</b>	Le GPMM informera le public dans le dossier d'enquête publique sur le choix de l'opérateur du terminal ferroviaire et sur les clauses du marché.	
<b>11/ Précisions sur les retombées économiques pour le territoire local, notamment en matière d'emploi</b>	Les maîtres d'ouvrages informeront le public sur les retombées économiques du projet sur le territoire. Cette étude socio - économique sera introduite dans le dossier d'enquête publique.	Voir la note « <a href="#">Les effets positifs du projet sur le maintien et la création d'emplois et les retombées économiques</a> »
<b>12/ Résultats des études de conformité du Tunnel du Soulat et précisions sur les réglementations à respecter au regard des caractéristiques projetées de la circulation à échéance du projet : nature</b>	En sus de tout ce qui a déjà été présenté durant la concertation, les maîtres d'ouvrages apporteront quelques informations complémentaires au public sur la conformité du tunnel du Soulat et sur la nature des trains. Le GPMM fournira des informations sur les	Voir la note « <a href="#">Les mesures relatives à la sécurité au sein du tunnel du Soulat</a> »

LES ENGAGEMENTS DES MAITRES D'OUVRAGE EN REPOSE AUX DEMANDES DE PRECISIONS ET/OU RECOMMANDATIONS DU GARANT

<p><b>des trains, tonnage, dangerosité des marchandises...</b></p>	<p>matières dangereuses recensées sur les bassins Est et sur les précautions prises pour limiter leur dangerosité.</p>	
<p><b>13/ Partage d'informations complémentaires concernant les compatibilités des trafic fret et voyageurs et mise en oeuvre d'une simulation dynamique</b></p>	<p>Les maîtres d'ouvrage présenteront de façon plus détaillée et accessible les données d'entrée et les résultats des études d'exploitation réalisées par les bureaux d'études spécialisés.</p>	<p>Voir la note « <b>Les effets sur les circulations</b> »</p>
<p><b>14/ Partage des données relatives aux perspectives de développement du Terminal Mourepiane et des bassins Est</b></p>	<p>Le GPMM produira les prospectives de développement du terminal Mourepiane et des bassins Est dessinées dans le projet stratégique à 5 ans. Au-delà, le GPMM explicitera les hypothèses de développement de trafic retenues pour les études environnementales et socio-économiques.</p>	<p>Voir la note « <b>Description des hypothèses de trafic, des conditions de circulations et des méthodes de calcul utilisées pour évaluer et en étudier les conséquences</b> »</p>
<p><b>15/ Approfondissement des études circulatoires et adaptation des données pour la réalisation de l'étude d'impact</b></p>	<p>Le GPMM présentera les données et projections de trafic de façon la plus complète et pédagogique possible.</p>	
<p><b>16/ Présentation des résultats de l'étude du port de Marseille Fos et du Pôle Mer sur les émissions atmosphériques du transport maritime</b></p>	<p>Le GPMM présentera aux instances de concertation existant par ailleurs (Dialogue Ville-Port, Conseil de développement), les résultats de l'étude sur les émissions atmosphériques du transport maritime disponibles avant l'enquête publique.</p>	